



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

1. **Projet de décret n° 2.22.680** modifiant le décret n° 2-04-534 du 16 kaada 1425 (29 décembre 2004) portant statut particulier du personnel du ministère des affaires étrangères et de la coopération.
2. **Projet de décret n° 2.22.681** modifiant le décret n° 2.17.535 du 7 moharrem 1439 (28 septembre 2017) portant statut particulier du corps interministériel des infirmiers et des techniciens de santé.
3. **Projet de décret n° 2.22.682** modifiant le décret n° 2-99-651 du 25 joumada II 1420 (6 octobre 1999) portant statut particulier du corps interministériel des médecins, pharmaciens et médecins-dentistes.
4. **Projet de décret n° 2.22.684** modifiant le décret n° 2.99-649 du 25 joumada II 1420 (6 octobre 1999) relatif à la protection et à l'indemnisation de certaines catégories de fonctionnaires du ministère de la santé des risques professionnels.
5. **Projet de décret n° 2.22.683** modifiant le décret n° 2.00.279 du 2 rebia II 1421 (5 juillet 2000) portant statut particulier du corps interministériel des médecins vétérinaires.
6. **Projet de décret n° 2.22.606** fixant les montants du salaire minimum légal dans l'industrie, le commerce, les professions libérales et l'agriculture.
7. **Projet de décret n° 2.22.609** modifiant le décret n° 2-19-453 du 7 joumada I 1442 (22 décembre 2020) portant statut particulier du corps des fonctionnaires de l'Administration des douanes et impôts indirects.
8. **Projet de décret n° 2.22.608** modifiant et complétant les décrets n° 2.10.452 et n° 2.10.453 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statuts particuliers des corps interministériels des adjoints techniques et des adjoints administratifs.
9. **Projet de décret n° 2.22.610** modifiant le décret n° 2-77-68 du 12 safar 1397 (2 février 1977) instituant une allocation d'hierarchie administrative en faveur du personnel et des cadres d'administration centrale, du personnel commun aux administrations publiques et des cadres particuliers de certains départements ministériels.

10. **Projet de décret n° 2.22.611** modifiant le décret n° 2.04.403 du 29 chaoual 1426 (2 décembre 2005) fixant les conditions d'avancement du personnel de l'État dans le grade ou le cadre.
11. **Projet de décret n° 2.22.612** modifiant le décret n° 2.11.471 du 15 chaoual 1432 (14 septembre 2011) portant statut particulier du corps interministériel des ingénieurs et des architectes.

Approuvés.

12. **Projet de décret n° 2.22.613** modifiant le décret n° 2-58-1381 du 15 joumada I 1378 (27 novembre 1958) fixant les conditions d'attribution des prestations familiales aux fonctionnaires, personnels militaires et agents de l'État, des municipalités et des établissements publics.

**Présenté au Conseil préalablement à sa soumission
au prochain Conseil des Ministres.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions suivantes :

- **Nomination** du Directeur de l'École nationale de commerce et de gestion à Agadir ;
- **Nomination** du Directeur de l'École nationale de sciences appliquées à Agadir ;
- **Nomination** du Directeur de l'École supérieure de technologie à Guelmim ;
- **Nomination** du Directeur de l'École nationale de commerce et de gestion à Beni Mellal ;
- **Nomination** du Directeur de la recherche scientifique et de l'innovation au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur des ressources et des systèmes d'informations à la Trésorerie Général du Royaume au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- **Renouvellement de nomination** de la Directrice de l'Agence Urbaine de Kénitra – Sidi Kacem.